PLUi-HD

01 OCT. 2019

Annexes – Annexes relatives à l'article R.151-52 du Code de l'urbanisme

Zones d'Aménagement concerté non clôturées

Pièce 6.2

AGGLO DU SAINT QUENTINOIS

l'Agglo proche de vous !

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION D'ARRÊT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU :

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacements Urbains

AGGLO DU SAINT QUENTINOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

B) LISTE DES ZONES D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ NON CLÔTURÉES

- ZAC de la Porte d'Isle
- ZAC Le Bois de la Chocque
- ZAC Parc des Autoroutes
- ZAC Le Royeux